



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
info@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

PREAVIS N° 17/2016

Distribution de l'eau potable

**Demande de crédit extra budgétaire pour le compte 811.314.410
entretien courant fuites**

Date proposée pour les séances :

Commission des finances :

mercredi 23 novembre 2016

Commission ad hoc : à convenir



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule

La somme des montants liés à la réparation des fuites sur le réseau communal de distribution de l'eau sous pression a largement dépassé le montant alloué au budget de cette année.

Le compte 811.314.410 est doté d'un montant de CHF 80'000.- pour assurer les frais de réparation des fuites d'eau. En août dernier, le compte a été dépassé à la suite de deux importantes fuites d'eau dans les secteurs du restoroute de Villette et au chemin de Lallex.

Pour rappel

Il est toujours difficile de définir une somme budgétaire pour ce compte puisque les ruptures de conduite sont imprévisibles ; tout comme le compte déneigement, il est impossible de connaître les futures conditions hivernales lors de l'établissement du budget.

Le tableau ci-dessous récapitule les sommes dépensées depuis 2012 pour ce compte :

Année	Budget	Compte	Dépassement
2012	55'000.-	91'516.-	+ 36'516.-
2013	30'000.-	93'335.-	+ 63'335.-
2014	65'000.-	85'766.-	+ 20'766.-
2015	70'000.-	92'049.-	+ 22'049.-

Force est de constater que la moyenne des coûts sur quatre années d'exercice est proche des CHF 90'000.-, raison pour laquelle le montant de CHF 80'000.- a été provisionné au budget 2016.

Situation actuelle

La fuite au chemin de Lallex survenue le 17 août a fortement endommagé une portion de 100 m' de chaussée qu'il a fallu reconstruire entièrement. La fuite a également déformé l'accès privé au bien-fonds n° 9842.

Les frais de réparation pour la fuite du chemin de Lallex et pour le restoroute s'élèvent à :

Lallex	CHF	104'370.85
Restoroute	CHF	32'117.85

Situation jusqu'au 31 décembre 2016

Les fontainiers ont localisé encore quatre autres fuites qui seront réparées lors de la présentation du présent préavis, dans les secteurs suivants :

- Chemin des Fichons
- Chemin de Bahyse-Dessus
- Route de Grandvaux 28
- Village de Cully, non localisée

Les frais de réparation pour ces fuites sont estimés à CHF 24'000.- HT.

Coûts

Montants des réparations exécutées, facturés :	CHF	127'542.60
Montants des réparations revus, non facturés :	CHF	<u>24'000.00</u>
Total des dépenses extrabudgétaires HT	CHF	<u>151'542.60</u>

Arrondi à CHF **155'000.-**

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

Vu le préavis N° 17/2016 de la Municipalité du lundi 31 octobre 2016;
Oùï les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées
de son étude ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

d'autoriser la Municipalité à disposer d'un crédit extrabudgétaire de CHF 155'000 HT pour le compte 811.314.410, sur l'exercice 2016

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du lundi 31 octobre 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Délégué de la Municipalité : **M. Jean Christophe Schwaab**